

MASSACRES DE BABIS

EN PERSE

PAR

A.-L.-M. NICOLAS

CONSUL GÉNÉRAL EN RETRAITE



LIBRAIRIE D'AMÉRIQUE ET D'ORIENT

ADRIEN-MAISONNEUVE

11, RUE SAINT-SULPICE, PARIS (6^e)

—
1936

AVERTISSEMENT

« *Les Echos* » du mercredi 27 septembre 1933 publient un article signé E. S. intitulé. « Les Trois Prophètes » Naturellement, ces trois prophètes sont : Le Bâb, Béha Oulla et Abdoul Béha. Le plus important, d'après M. E. S. est Béha Oulla Toujours d'après lui, le Bâb et Qourret-oul-Aïne (si ce nom est pour lui trop difficile à prononcer, qu'il dise donc tout simplement Hazrété Tahéré, qui est son nom Bâbi), réussirent à convaincre des dizaines de milliers de Persans-Hem ! Un peu plus loin M. E. S. dit que le Bâb fut pendu.

Ces précisions historiques : — Bâb et Qourret-oul-Aïne ne se sont jamais vus, et le Bâb est mort fusillé, me font penser à celles du grand rédacteur du « Journal » qui affirme que le Bâb a été massacré dans des latrines publiques et le traite de sot.

Oh ! vérité !!!

RECHT

17 Juillet 1903

Quelques béhahis, parmi les plus notables et les plus riches de la ville, eurent, il y a quelques mois, l'idée de se faire photographier en groupe. Or il arriva que quelques jours après, un exemplaire de cette photographie étant tombé entre les mains d'un musulman, celui-ci s'empressa de la remettre entre les mains du principal Moujtéhed de la ville, Hadji Mollah Mohammed Khoumami.

Celui-ci remarqua naturellement que les personnages figurant sur la pièce qui lui était remise, étaient des plus riches, des plus respectés, mais aussi de ceux qui n'avaient jamais recours ni à ses prières ni à celles de ses collègues ; c'est-à-dire qu'en pensant qu'ils ne lui avaient jamais rapporté un centime, il considéra cela comme d'un mauvais exemple que ces gens donnaient à la population islamique et ces réflexions le conduirent peu à peu à une fureur très grande.

Il écrivit donc au gouverneur Nassr ès Saltané, une lettre véhémement, dans laquelle, au nom de la religion outragée, il réclamait un châtement exemplaire contre les « coupables ». Nassr ès Saltané, assez étonné d'une pareille requête, répondit que le Gouvernement ne cherchait qu'à multiplier le nombre de ses sujets sans s'occuper le moins du monde de leur religion ; il était donc tout au moins étrange de voir un personnage comme Hadj Mollah Mohammed réclamer la mort de sujets de Sa Majesté sous le prétexte qu'ils pensaient autrement que lui, d'autant plus, ajoutait-il, que les personnes dénoncées étaient respectueuses des lois, ne donnaient jamais prise à la moindre observation, tout au contraire des musulmans.

Le Moujtéhed, voyant qu'il ne pouvait compter sur l'autorité civile pour satisfaire sa haine, résolut de se passer d'un concours qu'on lui marchandait, et d'agir par lui-même. Il fit venir quelques-uns de ses disciples voyous (loutis), sur lesquels il avait une influence directe et leur ordonna de commencer dans les rues de Recht, un tumulte contre les Behahis : tumulte qui devait naturellement augmenter d'heure en heure par l'adhésion de tous les vagabonds, coupeurs de bourses, voleurs qu'on rencontrerait sur les routes. Un proverbe persan dit, en effet, qu'un voleur vit dans un bazar en tumulte comme un poisson dans l'eau. Or il était bien évident que ce désordre, conduit habilement, devait se terminer par un pillage en règle.

Hadji Molla Mohammed Khomami n'oublia pas de leur livrer les noms des principaux behahis en leur recommandant de les crier dans les rues en les couvrant d'opprobres et d'injures. Il leur livra en même temps quelques exemplaires de la photographie qu'on avait fait reproduire. Ceux-ci les clouèrent à l'extrémité de bâtons qu'ils portaient comme des étendards et commencèrent à circuler à travers les rues et les bazars, ameutant la population.

Les behahis, prévenus de tous ces préparatifs, déléguèrent un des leurs auprès du Gouvernement pour se plaindre du scandale qui se préparait et pour lui demander de les préserver des malheurs qu'il semblait leur réserver. Nassr ès Saltané, déférant aux désirs qui lui étaient exprimés, fit arrêter les principaux meneurs, les fit comparaître devant lui et les terrisa par ses menaces et sa fureur.

Tout semblait donc terminé, mais la haine d'un mollah n'est pas si aisément satisfaite. Outré de voir que Nassr ès Saltané ne lui obéissait pas, froissé dans son orgueil de songer que son autorité pouvait sembler céder devant celle de qui que ce fût, sûr d'être approuvé par ses pairs et ses égaux, se basant sur la loi écrite qui ordonne l'exécution immédiate de quiconque abandonne la religion musulmane, Hadj Mollah Khomami fit venir devant lui ceux qui avaient été si sévèrement interpellés par Nassr ès Saltané. Il leur remonta le moral, leur fit voir quel était leur devoir, leur démontra que l'autorité civile n'était rien en comparaison de l'autorité religieuse, il les enthousiasma et les lança encore dans les rues criant et hurlant.

Trois mois se passèrent ainsi, de Zil Hédjé à Sefer avec des alternatives de calme et de fureur fanatique.

Sur ces entrefaites vint à mourir un négociant behahi. Sa mort, annoncée partout, réveilla le zèle un peu endormi des fureurs de l'Islam. Ils se précipitèrent dans la maison du défunt en déclarant qu'un chien de cette espèce ne devait pas être enterré, mais brûlé. Le Tumulte fut à son comble, et l'on put craindre encore tous les pires événements. Fort heureusement, Nassr ès Saltané prévenu à temps put prendre les mesures nécessaires, des gens arrivèrent non sans peine à disperser les perturbateurs. Ceci fait, ils s'emparèrent du cadavre ; ils le cachèrent. La nuit venue, Nassr ès Saltané fit transporter le corps au milieu de la campagne, à un demi farsakh (3 kilomètres) de la ville et le fit enterrer secrètement.

Mais l'un de ses gens dut commettre une indiscretion, car, dès le lendemain, les musulmans connurent l'endroit où avaient été effectuées les funérailles. Ils s'y dirigèrent en foule, fouillèrent le sol, tirèrent le cadavre de son tombeau, le souffletèrent, l'insultèrent, le lacérèrent, le couvrirent d'ordures, puis quand chacun eut assouvi son fanatisme à sa manière, ils l'arrosèrent de pétrole et le brûlèrent.

Le gouverneur fit arrêter les principaux meneurs, les fit bâtonner, leur fit couper les oreilles, les fit ainsi promener à travers les bazars

Cela ne fit qu'exaspérer la haine et la rage des musulmans.

Les mollah ne restèrent pas inactifs et soufflèrent à la populace les sentiments qui les possédaient eux-mêmes.

Mollah Khoumami, le Chériet Médar Mirza Aboul Fazl, Hadji Agha Riza et bien d'autres, exigèrent du Gouvernement que quelques-uns des babies les plus connus fussent expulsés de la ville. Le gouverneur envoya chez deux des principaux sectaires, d'ailleurs fonctionnaires, l'un Eptéhad oul Moulk, salar beglier béghi de Récht et l'autre Moudabber el Mémalèk plus un Juif devenu bâbi, et les prévint en secret qu'ils eussent à quitter la ville pour se mettre à l'abri. Eptéhad-el-Moulk et Moudabber se dirigèrent vers Téhéran, où ils sont encore.

Le Juif refusa de partir, disant qu'il n'avait aucune raison pour cela. Le gouverneur le fit venir, le fit bâtonner pour calmer l'esprit de la population. Puis, il lui ordonna de partir. Il n'obéit pas ; mais, l'effervescence s'étant calmée, sa désobéissance passa inaperçue.

Les loutis (voyous), les Mollas, les pillards, voyant qu'ils avaient non moins réussi en cela et que le gouverneur, les avait écoutés, se sentirent plus excités encore et recommencèrent à martyriser les bâbis.

Les Mollas faisaient chaque jour prendre quelques bâbis, négociants, boutiquiers, les insultaient, les bâtonnaient, puis les chassaient de la ville. Ainsi furent expulsés, seyyèd Moutévèlli, sa femme, ses enfants (on refusa de lui laisser une maison) ; Bassar, l'aveugle ; Mirza Ali Riza Khan sertip ; Etezad oul Vézaré qui était depuis longtemps chef des postes du Ghilan, etc., etc., etc.

Enfin ils en expulsèrent ainsi un grand nombre sans que le gouverneur, malgré ses efforts, pût s'y opposer.

Enfin beaucoup furent expulsés, beaucoup d'autres, em-

ployés russes à un titre quelconque, purent rester, tels Séyyéd Acced Oulla Rehti, Directeur de la route de Recht à Téhéran.

Les troubles de ce genre continuèrent, mais d'une façon plus calme.

On fit reproduire la photographie que l'on accrocha partout dans la ville et partout on la couvrit de crachats.

Ceux qui furent expulsés ne purent rester à Recht.

ESFAHAN



ESFAHAN

Il y a huit mois, l'hostilité des musulmans contre les babis se réveilla avec une certaine violence qui devait s'aggraver par la suite. Un des Moujteheds babis Cleikh our Réis qu'on avait chassé de Chiraz, voulait entrer à Esfahan ; quelques oulemés lui envoyèrent dire de ne pas pénétrer dans la ville, parce que ses collègues oublieraient de lui rendre visite, ce qui évidemment serait attentatoire à sa dignité et au respect dû à un prélat d'un rang aussi élevé que le sien.

Il ne voulut pas entendre les observations qu'on lui faisait et déclara d'ailleurs qu'il ne venait à Esfahan que comme voyageur de passage, « et si les oulemés ne venaient pas me voir, ils se déshonoreront eux-mêmes en montrant un manque de courtoisie qui ne saurait m'atteindre ».

Il entra donc dans la ville ; beaucoup allèrent le voir, sauf trois : Imam Djouméh Hadji Mirza Achem, Agha Nedjéfi A Mirza Mohammed Bagher, Hadji Agha Nour oulla, frère du précédent.

Dès le jour de son arrivée dans la maison qu'il avait louée, il commença la prière Djémaat ; une foule vint recevoir sa prière ; puis, la prière faite, il monta sur le Minber et prêcha à plus de dix mille personnes. Pendant un mois, il resta dans la ville en continuant ce genre de vie. De jour en jour, la foule affluait chez lui et son succès allait en grandissant ; tous s'éloignaient peu à peu des autres mollahs en disant : « si c'est cela un moujtehed, quels menteurs sont donc les autres ? »

Tous les habitants d'Esfahan devinrent ses dévoués serviteurs, ce qui accroissait de jour en jour la rage et le désespoir de ses collègues musulmans. Ils finirent par exciter quelques-uns de leurs disciples fanatiques qui commencèrent à le calomnier et à lui manquer de respect. Il fut donc obligé de quitter Esfahan et se dirigea sur Téhéran.

Après son départ, les mollahs se sentant les coudées libres et n'écoutant que leur haine contre les babis, ordonnèrent l'expulsion d'un autre Moujtehed babi : Hadji Mirza Seyyed Ali ; celui-ci partit sans se plaindre et sans attirer l'attention de qui que ce fût.

Six mois se passèrent dans une tranquillité relative, mais le

feu couvrait. En effet, sur ces entrefaites le Gouverneur écrivit à Zell-ès-Soultan et à l'iman Djoum'eh qu'il ne pouvait comprendre les raisons de l'expulsion de ce Seyyed et qu'il s'apprêtait à le renvoyer à Esfahan. Cette nouvelle se répandit à Esfahan et les musulmans s'enflammèrent de colère. Beaucoup de babis fort heureux s'apprêtèrent à aller au-devant de lui en « *isiqbal* ». Alors les oulemas déclarèrent que si cet individu pénétrait de nouveau à Esfahan il ne pourrait que se produire un scandale inouï dont ils ne chercheraient certainement pas arrêter l'effusion. En effet, sans honte, il montera au minber, y prêchera sa détestable doctrine et il adviendra ce qu'il pourra. Ils prenaient, en l'occasion, la défense du chériat ; mais, en réalité, ils n'écoulaient que leur fureur. A Nedjéfi écrivit à l'iman Djoum'eh que, suivant ce qui nous est connu, nous avons entendu que Mirza Seyyed Ali — la malédiction soit sur lui ! — sur votre désir et celui de Zell-ès-Sultan, et celui du Gouverneur, veut rentrer à Esfahan. S'il y revient il montera *coram populo* au minber et invitera les hommes à cette religion nouvelle. Vous connaissez son éloquence ; d'autre part, le peuple est ignorant et se laisse facilement tromper. S'il revient à Esfahan, la graine de l'Islam disparaîtra et sa racine sera à jamais arrachée de ce sol béni ». Il pleurait dans cette lettre sur les malheurs de l'Islam et sur la violence de ses ennemis.

L'émir Djoum'eh, ayant reçu cette lettre, écrivit au prince Zell-ès-Sultan en envoyant la lettre de Agha Nedjéfi. Il disait : « Hadj Cheiah Tzeshi écrit la lettre que vous trouverez ci-joint et le retour de Mirza Seyyed Ali à Esfahan ne peut en effet rien produire de bon ; ce sera une cause de tourment pour lui et pour les autres, je ne serais pas éloigné de croire, je suis convaincu qu'on le mettra à mort. Veuillez lui ordonner de rester à Téhéran quelque temps et de remettre son retour à plus tard. »

Zell es-Sultan ayant reçu ces lettres ne sut que s'écrier et, craignant que Seyyed Ali se fût mis en route et courût au-devant d'un destin qu'on lui représentait, à lui, comme si tragique, ce qui ne pourrait que lui attirer les reproches du Gouvernement, répondit à l'iman qu'il allait prévenir le Gouverneur de tous les détails de cette affaire. « J'enverrai les lettres que vous m'avez fait parvenir, mais vous n'aviez en tout état de cause qu'à télégraphier à Mouchir-ed-douré d'empêcher Seyyd.

Ali de se mettre en route ou de le faire revenir, s'il est déjà parti. »

Quand Mouchir reçut ce télégramme, il ordonna à Seyyed Ali de rester à Téhéran et d'y attendre de nouvelles instructions.

Pendant ce temps les oulemas d'Esfahan, peu rassurés sur les intentions du Gouverneur, sur le retour de Seyyed, cherchaient un prétexte quelconque pour mettre le désordre dans la ville et pouvoir prouver ainsi qu'ils avaient, eux, raison lorsqu'ils avaient parlé du danger qui attendait l'expulsé, s'il se décidait à rentrer malgré tout. Un akhoumd babi, Mirza Ali Mohammed, possédant un exemplaire du livre Férahed, le porta chez le relieur, qu'il connaissait, mais en grand secret pour le faire relier. Le relieur fit la reliure, et il était en train de la terminer quand quelques étudiants en théologie survinrent à la boutique pour acheter des livres. Le relieur les voyant entrer dissimula le livre dans un tiroir, mais ceux-ci l'aperçurent et lui demandèrent quel était le livre qu'il avait ainsi caché. Il répondit qu'il ignorait, c'est un livre qui m'a été apporté par un akhound ; les étudiants insistèrent et virent alors qu'il s'agissait d'un livre d'argumentation béhahie. Ils voulurent le prendre, lui, refusait de le livrer; ils insistèrent, disant qu'ils voulaient le porter chez Agha. Il ne voulut pas le remettre, leur déclarant qu'il ne le donnerait qu'à son propriétaire.

Après deux ou trois jours, Mirza Ali Mohammed vint pour réclamer son livre, comme il était encore loin de la boutique (les toullabs guettaient) le relieur lui fit signe de ne pas s'approcher ; mais il ne comprit pas, vint prendre son livre et s'éloigna. Les toullabs se précipitèrent sur lui, lui arrachèrent le volume, il courut après eux, déclarant que ce livre appartenait à un tiers et qu'il devait le lui remettre. Les toullabs lui répondirent. Va-t'en, sinon il pourrait t'arriver malheur.

LES QUATRE « TÉMOINS » A ESFAHAN

Ils étaient quatre Babis : Leur assassinat eut lieu vers la fin du règne de Nasser Ed Dine Chah. Leurs noms sont les suivants : Molla Mohamed Kazem de Taleqountche (Targountché), des environs d'Esfahan. C'était un savant qui avait beaucoup peiné dans l'acquisition des sciences : Il avait

pris le brevet d'Ejtehad des Oulémas d'Esfahan. En l'an 1287, avec un certain nombre de savants, il s'était éloigné des croyances de ce monde. Il fit amitié avec un certain nombre de personnes qui vivent encore actuellement, avec d'autres qui sont mortes. Parmi ces derniers est Hakim Elahi. Cet Hakim Elahi, nommé Mirza Aced Oulkall donnait des leçons à Téhéran à l'école de Mader I Chah. Seyyed Abou Tarab fut aussi parmi ses amis, il est actuellement à l'hôpital à Téhéran. Encore Serdar oul Houkéma, Dahi Houssein Abadéhi, quoique ce dernier ne fût pas revêtu des vêtements de savants. A Seyyed Zein El Abédine est encore d'entre ceux-là. Il est dans le Babilisme, mais il devint si enthousiaste qu'il devint un sujet d'admiration et d'étonnement pour ses contemporains et commença ouvertement la prédication du nouvel ordre de choses. Peu à peu, les gens de la ville s'ameutèrent, il abandonna la médecine, rejeta le froc scientifique et alla au Hammam Djartchi, chez le Maître A Mohammed Houssein, comme son élève. Les Toulabs se mirent à hurler. Ils allèrent chez Cheikh Mohammed Bagher et témoignèrent de l'hérésie de Mollah Kazem.

Cet événement parvint aux oreilles de Souldan Ech Choueda (l'un des quatre martyrs Babis), celui-ci lui défendit de remettre les pieds aux bains et lui ordonna de rentrer dans sa maison.

Il retourna donc à Téléqountché, et après un certain temps il revint à Esfahan. Hadji Chéikh Bagher, avec Zéll-ès-Soulian, s'unirent et firent tant que les hommes se précipitèrent sur la maison des Babis.

Quelques-uns de ceux qui furent pris dans la bagarre sont feu A Seyyed Aboul Fazl, frère de A Seyyed Zein el Abedine, puis A Mohammed Bagher, et Hadji Aboul Haçan, Hadji Abdoul Hocéin et Molla Kazem, A Mohammed Hocein le marchand de tabac, et A Mohammed Kazem Ababaf, le couseur d'abas.

A Seyyed Zein El Abédine a raconté : « Moi j'étais à Téhéran et l'on me prévint qu'on les tracassait. Feu Hadji Abbas Oullah Abadi vint d'Esfahan à Téhéran. A son arrivée à Cachan, il porta, sur l'ordre de Souldan ech Chouéda les femmes de Cachan au télégraphe et fit envoyer des plaintes de tyrannie à Nasser Ed Dine Chah. Celui-ci renvoya l'affaire à Moustofi el Memalek, qui envoya un télégramme sévère à Zell-ès-Souldan, lui ordonnant de délivrer les prisonniers. Cela ne servit à rien.

Hadji Abd Oulla vint à Téhéran et insista vivement pour

obtenir la relaxation des prisonniers. Ceux-ci furent délivrés. Molla Kazem alla à Chiraz et revint à Téhéran. Il resta quelque temps à l'école de Dar Ouch Chefa, où il s'occupait à écrire des livres. Il retourna à Esfahan, où il séjourna dans le quartier de Bid Abad, dans la maison de Mirza Abd el Ghaffour Taléqountchéhi. Au mois de Zil Hadjé 1294, il alla à Taléqountché ; il y discuta avec le Molla de l'endroit, et fut de nouveau arrêté avec Seyyed Agha Djan.

Il fut ramené à Esfahan, où l'on recommença à piller. D'autres, et parmi eux Hadji Hachem Rizi, qui habitait le village de Riz et en était Ket Khoda, furent arrêtés.

Molla Kazem avec d'autres fut donc amené à Esfahan. On le conduisit chez Hadji Chéikh Bagher. Il y affirma sa religion et, sur l'ordre de Mirza Bagher, il fut conduit sur la Place du Chah à Esfahan : Molla Kazem, de sa propre main se déshabilla et demanda au bourreau de se hâter dans son office. En présence d'une troupe immense on lui coupa la tête au Pa Qapouq, construction des Séfévis.

Après qu'il eut été tué, A Seyyed Zeinel Abedine raconta : « J'arrivai au Méidan Chah et je vis les gens avec des bâtons et des pierres se tenant autour du cadavre de Molla Kazem et semblant se battre avec ce corps. Et cependant il est dit dans l'Islam qu'il est interdit de brûler les corps et de tuer ou de frapper même les animaux avec des bâtons ou des pierres ».

Après l'exécution de Molla Kazem, A Seyyed Agha Djan fut lié à un poteau à Kaisariyé, qui est proche du Meidan Chah, et on le frappa depuis le matin jusqu'à midi. On lui coupa alors les oreilles et on le promena à travers les bazars.

Cette tablette descendit alors des cieux : « Dieu est le savant, Celui qui sanctionne ! Oh, gens du monde ! en vérité est arrivé sur les meilleurs des hommes ce qui est cause des gémissements et des pleurs de ceux qui habitent le monde supérieur, et les gens d'ici (Akka) ont eux aussi pleuré et gémi. En vérité les tyrans ont accompli vis-à-vis de Kazem une œuvre qui a fait se lever le cri des choses, et les houris du Paradis se sont frappé et déchiré le visage ! On l'a coupé en morceaux dans la route de Dieu. J'en jure l'Ere Eternelle son meurtre a parfumé le monde tout entier ! Mais les hommes ne l'ont pas compris. Son meurtre a fait se manifester la Loi religieuse de Dieu ! et les flots de la bienveillance de Dieu ont coulé dans l'Océan des noms et des attributs, et la vérité de la fidélité et de la loyauté s'est manifestée clairement. Et toutes choses

en témoignent dans le livre lumineux. O Hommes ! souvenez-vous de ceux qui ont accepté le martyr dans la route de Dieu, de la façon que Dieu l'a mentionné, ceux-là deviennent des intermédiaires auprès de Dieu ! »

ASSASSINAT DE DEUX AUTRES DES QUATRE TÉMOINS

Après le massacre de Molla Kazem eut lieu celui des deux frères. Ils étaient Seyyeds Houcéinis, des enfants de feu Mirza Ebrahim, négociant notable.

Le premier qui donna l'ordre de les tuer fut Mir Mohammed Houcein, Imam Djoum'é d'Esfahan. Il leur devait environ 12.000 tomans et ceux-ci lui en réclamaient le paiement.

Cela parut insupportable à l'Imam. Avec Hadji Chéikh Mohammed Bagher ils s'unirent à Zell Es Soultan pour tuer les deux frères.

Le 17 Rebi el Ewell 1296 un des deux frères, avec le troisième, Mirza Esmail, vint chez Mir Mohammed Houcein pour le voir à l'occasion du Mouloud. Après la visite, comme A Mirza Mohammed Haçan avait donné rendez-vous à un négociant, il se leva et partit sans que l'Imam Djoum'é s'en aperçût. A Mirza Houcein et Esmail, un peu plus tard, voulurent s'en aller. Dans le corridor de la maison, le Ferrach Bachi les arrêta tous les deux, leur disant : « Je suis chargé de vous conduire tous les deux chez le prince Zell-es-Soultan ».

Mirza Houcein répondit : « Soit ! Je suis prêt ! » mais il envoya quelqu'un chez Mirza Haçan pour le prévenir de ce qui se passait. Celui-ci se rendit chez A Mohammed Bagher Mouderrés Chirazi, beau-père du prince Zelles-Soultan. L'Imam Djoum'é prévint le Prince : « Je vous ai envoyé A Mirza Houçain et Mirza Esmail. Quant à A Mirza Haçan, il s'est réfugié dans la maison de A Mohammed Bagher. Le Prince envoya des agents de la force publique dans cette maison. Le propriétaire répondit : J'amènerai moi-même A Mirza Haçan : il n'est nul besoin d'agents de la force publique. On vint faire cette réponse au Prince. Celui-ci renvoya Ormuz Khan et Perviz Khan avec des soldats et des agents de police, pour amener par force Mirza Haçan. Ces hommes se saisirent de l'inculpé et le conduisirent chez le Prince.

A Mohammed Bagher avait raconté les causes de l'inimitié

de l'Imam Djoumé envers lui. Le Prince leur demanda : « Vous n'êtes pas Babis ? Haçan ne nia ni n'avoua. Alors le Prince leur dit : « Maudissez les Babis ! Ils se turent. Le Prince s'irrita et souffleta Mirza Haçan, lui arracha son turban, et, avec la canne qu'il avait à la main, commença à le frapper de telle sorte que le sang jaillit de sa figure ! Le Prince ordonna alors de les emprisonner.

La nouvelle en parvint à l'Imam Djoumé, qui réunit quelques gens qu'il lança sur la maison des prisonniers, où le pillage commença aussitôt. On chercha surtout la pièce accusant réception par l'Imam des 12000 tomans. On ne la trouva pas. Elle existe encore aujourd'hui. On cacheta à la cire les portes de toutes les chambres.

Les négociants élevèrent alors leurs voix pour protester contre une pareille façon d'agir. On criait que les deux prisonniers avaient des comptes avec la plupart des négociants ! La nouvelle parvint petit à petit dans les villes les plus éloignées. On en télégraphia à Téhéran, Téhéran à son tour, télégraphia d'envoyer dans la Capitale les deux frères.

On fit alors une assemblée à Esfahan, qui examina les comptes des deux malheureux. Le Prince fixa qu'ils devaient payer 12.000 tomans pour être relâchés. On put leur prendre jusqu'à 9.000 tomans en trois jours et Mirza Esmail, qui était le plus jeune, fut remis en liberté. Il fallait encore 3.000 tomans pour délivrer les deux autres prisonniers. L'Imam Djoumé ayant appris cela, alla voir, le sixième jour, le Cheik Mohammed Bagher. Tous les mollahs se réunirent chez Zell es Soultan, Cheikh Mohammed Bagher et son fils Agha Nadjefi donnèrent l'ordre de tuer les deux frères. Ils rédigèrent le jugement : « Ces deux individus sont sortis de la religion, les tuer est obligatoire, s'emparer de leurs biens est licite. »

Les Babis racontent que Chouréi Qazi écrivit l'ordre de tuer l'Imam Houcein en alléguant : « En vérité Houcein est sorti de ses limites ! Il faut qu'il soit tué par le sabre de son père. »

Il est étrange que ces brutes considérassent les Babis comme des communistes et cependant, moi, auteur de ce livre, j'ai beaucoup cherché dans leurs doctrines, et ni dans leurs dires, ni dans leurs écrits, je n'ai rien trouvé de ce genre ! Dans leurs écrits, ils nient et repoussent cette accusation que les Chié Esna Achéri leur lancent gratuitement.

Zell Es Soultan n'était pas content de leur exécution, car il

pensait : « Si je les tue, j'en serai rendu responsable ! » Mais l'Imam Djoum'é et Cheik Bagher intervinrent et dirent : C'est nous qui répondons au Gouvernement. » Ils écrivirent un papier qu'ils signèrent et tous les Mollas en firent autant.

Quand le Prince eut ainsi la conscience en repos, l'Imam Djoum'é et Chéik Bagher se trouvaient dans le Talar Tévilé. Ils furent à la prison et, tout heureux et tout aises, ils firent comparaître le bourreau et sans plus interroger les deux inculpés, s'occupèrent de l'exécution.

Je n'étais pas à ce moment à Esfahan. Quand j'y arrivais, je descendis chez feu A Mirza Mohammed Haçan Nedjéfi qui était un des grands oulémas chiites. Il disait que tuer Mirza Houcein dans les conditions où il le fut, n'était pas conforme aux lois du Chériat. Et il disait : « Pourquoi n'a-t-on pas tué Mirza Esmail ? » Puis le bourreau les dépouilla de leurs vêtements.

Chéikh Mohammed Bagher, commença à lire la Khothé et fit signe au bourreau.

Quand ils furent tués, il commença à être malade du Khénzir. Il prit le sang des deux frères sous sa responsabilité et garantit le paradis au bourreau. Il mourut peu après.

Dans la Tablette adressée à Chéikh Mohammed Bagher, cette parole irritée est mentionnée : « Oh Bagher, tu es semblable à ce qu'il reste le soir de soleil sur la montagne. Bientôt tu t'effaceras ! » Le bourreau Ramazan accomplit son office, mais on dit qu'il eut peur après l'exécution et qu'il se décida à ne plus tuer personne.

Les ferrachs apportèrent le corps des deux frères au Meidan et l'y jetèrent. Les Babis les portèrent à Takht Foulad et les y enterrèrent. Le lieu de leur sépulture est connu.

ASSASSINAT DU QUATRIÈME DES MARTYRS

Il se nommait Mirza Echref.

Il vivait à Esfahan, sous le Gouvernement de Zell-es-Soultan, dans les derniers temps de Nasser ed Dina Chah. J'étais moi-même à Esfahan à ce moment et j'écris ce récit de source certaine.

Mirza Echref est de Nedjef Abad, près d'Esfahan. Au moment du Gouvernement de Medjd ed Dowle, il alla de Nedjef Abad à Abadeh, qui est aux environs de Chiraz. C'était une personne

craignant Dieu et très pieuse. Il se lamentait en lisant les paroles de Dieu et était d'une jolie figure et de tournure élégante.

Après que le Gouverneur d'Abadéh eut commencé à le tourmenter, il s'en alla vers la Syrie. Il resta quelque temps à Bombay. A Seyyed Zein el Abedeine dit: « Durant mon voyage aux Indes, j'allais le voir à Abadéh et je ne vis que du bien de lui. Comme il n'avait pas ce qu'il fallait pour aller à Saint-Jean-d'Acre, quoique la permission lui en eût été donnée, il revint des Indes en Perse. Il resta quelques temps à Abadeh, puis se rendit à Nedjef Abad. Il resta quelques jours, il avait à ce moment entre 60 et 70 ans. Il avait été révélé beaucoup de tablettes à son sujet.

Il resta deux ans à Esfahan. Zeine oul abédine dit: « J'étais le plus souvent avec lui, jusqu'au moment où une nuit nous étions dans le quartier Pa Qalé, à Esfahan, avec beaucoup de Babis. La nuit passée, dit Mirza Echref, je vis en songe un endroit très vaste, plein de monde. Je regardais en l'air, je vis un grand personnage se tenant debout. Je demandais qui il était. On me dit c'est Nouqte Oula. Ce personnage me désigna du doigt, et à cause de ce signe une écriture lumineuse fut écrite sur ma poitrine et celle de mes voisins. Elle disait : n'y a pas de Dieu si ce n'est le Soultan qui est dans l'évidence et dans la vérité.

Il me fit signe de venir, je voulus remuer je vis que je ne le pouvais. Et cela se répéta trois fois. La troisième fois je vis que mon vêtement noir se détachait de moi, et je devins léger et je m'envolais en l'air. Je m'approchais de lui. Puis je me réveillais ! Ceux qui entendirent ce récit, s'étonnèrent ! Je dis : j'espère que c'est bon signe ! Bref, le lendemain de ce soir, je revins chez moi, puis de chez moi j'allais à Chahka Nan Chak-zahaha. Le jour s'étant un peu levé, Mirza Echraf avec un Abadéhi vint chez moi : ils prirent le thé et voulurent repartir : je leur dis de rester, pour le déjeuner, ils me répondirent qu'ils avaient donné rendez-vous à quelqu'un, il nous faut partir : Ils partirent donc. Hadji Mirza, Qannat (confiseur) raconte : « Je les vis dans le bazar et leur dis : « il faut qu'avec vous j'aile à tel endroit ». Bref trois ou quatre personnes voulurent encore l'emmener, mais il n'accepta pas disant : « Je dois aller où j'ai promis. « A Houssein Qouli Vékil Bachi des Cosaques Fatnryie raconte : « Je le rencontrai au Meidan Chah ; je lui dis : Nous étions convenus aujourd'hui d'aller à tel en-

droit : « Il dit : J'ai donné rendez-vous à quelqu'un au Médresséh Tchéhar Bagh. « Mais il ne me dit pas à qui et je n'insistais pas : « Quand vous l'aurez vu, lui dis-je, nous reviendrons ensemble. » Soit ! dit-il et nous entrâmes au Collège. Dans le corridor, je vis Naieb Abd oul Rahim avec un ancien Babi qui était fort loyal mais inexpérimenté quoiqu'il fut âgé de 80 ans. Il se nommait Agha Ali. Tous deux étaient assis. A Houcein Ali raconte : « Quand je le vis, je lui dis vous avez probablement donné rendez-vous au Naieb » ? — « Oui, dit-il ». Je répliquai : « Il n'est pas bon que vous causiez avec lui ! » Nous voulûmes revenir sur nos pas. Agha Ali et le Naieb comprirent mes intentions, ils se levèrent et vinrent vers nous. Nous causâmes un peu et sortîmes du Collège. Il fut arrêté par le Naieb ; je voulus le faire relâcher, mais ne parvins pas au but de mes efforts.

On le conduisit alors auprès de Zell es Soultan avec les papiers qu'il possédait. On le garda plusieurs jours en prison, jusqu'à ce qu'enfin, on eût réuni les oulémas. On le fit comparaître devant l'assemblée. L'un des officiers présent à la séance a raconté : « Il discutait très calme avec les oulémas, et s'occupait à argumenter avec des versets du Qoran et des hadiths. Il causait de telle sorte que sa voix s'éleva assez haut. Il ne renia aucune de ses doctrines. Plusieurs oulémas donnèrent ce jour le témoignage contre lui. En 1306, au mois de Sefer, il fut conduit sur l'échafaud au Meidan Chah.

A cette heure même, j'arrivai sur la place. Je le vis suspendu à un coin, puis on brûla son corps. Ses restes furent ensevelis dans la rue nommée Koutché Seyyed Ali Khan.

SECONDE HISTOIRE D'ESFAHAN

En l'an huit de la prise de possession du trône par Mouzaffer ed Dine Chah, qui est 1321 de l'hégire ; j'étais à Esfahan. J'ai vu de mes yeux ce que j'écris.

S. E. A. Mirza Mohammed, connu sous le nom de Talève, avait emprunté de quelqu'un le livre intitulé « Férahed », afin de le donner à relier. Il le donna à un relieur du nom de Molla Mohammed, qui reliait la plupart des livres des Babis :

6

ce relieur désirait s'instruire des pensées des Béhahis. Le 6 de Sefer, il dit au client : « Revenez dans trois jours, le livre sera relié, vous pourrez le prendre. » A ce moment précis, l'un des hommes de Agha Nadjefi se trouvait là. Il observa : « Ce livre doit appartenir aux Babis ? et après le départ de Mirza Ali Mohammed, il dit a Molla Mohammed : « Donne-moi le livre pour cette nuit, je te le rapporterai demain. » Il insista tant que le livre lui fut prêté : Il le porta immédiatement à Agha Nedjefi, en lui expliquant dans quelles circonstances il se l'était procuré. A Nedjefi lui dit de le rendre au relieur et lui recommanda : « Quand le propriétaire viendra le prendre, viens vite m'en prévenir. » Il ordonna à ses hommes et a une troupe d'étudiants en théologie d'arrêter l'homme qui leur serait indiqué et de l'amener chez lui.

Le jour indiqué, Mirza Ali Mohammed alla pour retirer le livre qu'il avait donné à relier. A sa réclamation, le relieur lui répondit : « Le moment n'est pas favorable ! » Ali Mohammed, sans prêter attention aux paroles de son interlocuteur, insista et le relieur lui répliqua : « Aujourd'hui je n'ai pas le temps : retirez-vous ! » Alors il s'en alla. Le relieur, quand il eut le dos tourné, remit le livre à son élève en lui disant : « Va et donne ce livre à cette personne qui s'en va ! » L'élève obéit : Hadji Chéikh Mohammed marchand de livres se présenta sur les entrefaites avec un homme de basse classe. Il dit au relieur : « Qu'est-ce que ce livre ? montre-le-moi ! » Cela ne le regarde pas, répliqua l'autre. Alors le marchand de livres dit au voyou qui était avec lui : « Arrache-lui le livre ! » Mirza Ali Mohammed se mit à fuir, il alla se réfugier dans la maison de quelqu'un de sa connaissance. Les étudiants en théologie et les gens de Nedjef allèrent le chercher chez lui. Sa femme répondit : « Il n'est pas ici » Mirza Ali Mohammed, deux heures après le coucher du soleil, dans un état de violente inquiétude, s'en alla à la maison de Mirza Molla Khan Vézir. Après discussion avec son hôte, il fut décidé que l'on enverrait cette nuit même chercher chez lui tous les écrits qu'il pouvait avoir. On écrivit donc à A Mirza Ali Khan, Serraf, et A Mohammed Djevad, serraf, car leurs maisons étaient tout proches de celle de Ali Mohammed, afin que ces deux allassent recueillir les écrits et les rapportassent. Ils le firent.

Le lendemain matin, Hadji Hayder Ali, de Nedjef, les étudiants et quelques hommes du gouvernement se jetèrent sur la maison de Mohammed Ali. Ils ne le trouvèrent pas, non plus

que ses papiers. A Mirza Ali Khan et A Mohammed Djévađ vinrent à la maison de Mirza Ali Mohammed et interpellèrent vigoureusement les gens de Nedjefi de ce que, sans la permission du propriétaire ils avaient pénétré dans la maison. Les musulmans, les mains vides vinrent rapporter à A Nedjéfi le récit de leur vaine expédition. Ils lui racontèrent que les deux sarrafs l'avaient violemment insulté, lui, Nedjéfi. Celui-ci leur donna l'ordre de lui amener A Mirza Ali Mohammed. Mais dans la nuit du 20 celui-ci quitta subrepticement la maison du Vizir, sortit de Esfahan et alla à Abadéh.

Bref, la population surexcitée par ses chefs cherchait depuis longtemps à persécuter les Babis. On n'attendait que l'occasion.

Ce fut à ce moment que la nouvelle éclata que A Mirza Haçan, Adib, son fils, et Cheikh Mohammed Ali étaient à Esfahan. Ils arrivèrent en effet le 22 Sefer. Ils descendirent à la maison de Hadji Abbas et les Babis venaient leur y rendre visite. Leur arrivée fut connue dans la ville : du jour où ils étaient sortis de Téhéran les gens de cette ville avaient prévenu les gens de cette secte.

Le 25 Sefer Hadj i Mohammed Esmail, banquier, qui était un des très notables et qui depuis peu s'était converti au Babisme, mourut. Bien des personnes sous prétexte de faire la conduite au cadavre se réunirent. Entre, autre Mohammed Djévađ : banquier, A Nedjefi l'apprit. Il envoya une troupe d'étudiants en théologie et de gens perdus, pour arrêter Djévađ et Mirza Ali Khan. Ils parvinrent à arrêter Djévađ et le torturant et se conduisant d'une façon indigne on le fit entrer dans la mosquée du Chah.

Nedjefi, dit : « Il n'est pas prouvé pour moi que cet individu soit Babi ! Mais il y a deux ans, il a bu du vin. Il faut le punir ! mais d'une punition moyenne. On dépouilla le pauvre diable de ses vêtements et on le fouetta de 80 coups de fouet. Puis on le relâcha. Il rentra chez lui.

Hadib et les Babis furent prévenus de ce qui se passait. Cette nuit même, ils étaient invités dans le jardin du Vézir. On tint conseil et l'on trouva que le mieux était d'aller se réfugier au Consulat de Russie. Habib connaissait Baranski, alors gérant et dit qu'il valait mieux qu'il allât le voir d'abord.

Il écrivit donc l'histoire de ce qui s'était passé à Mirza Aced Oulla Khan, mouchi du Consulat, qui le raconta à Baranoski en lui disant que Hadib et Ali Khan demandaient à venir se

réfugier au Consulat. Le permettez-vous, lui demanda-t-il ? Oui, répondit l'Agent Russe. Le matin même ces deux personnages avec leurs gens vinrent dans leur refuge consulaire.

Le 26, Baranoski déclara : « Vous êtes trop peu nombreux Si vous voulez que je m'occupe de vos affaires vous vous réunirez en masse, plus vous serez nombreux, mieux cela vaudra pour vous ! Alors le nombre augmenta et les Babis affluèrent jusqu'au 28 et 29. Ils furent environ 4.000 personnes. On télégraphia à plusieurs reprises à Téhéran. Baranoski eut à ce sujet une correspondance avec Zeller Scultan. Le prince écrivit que désormais personne n'avait plus le droit d'observation envers qui que ce soit, et pour quelle cause que ce fût ! Plusieurs copies furent faites de cette pièces, et en marge Baranoski écrivit sa garantie, et l'on distribua les papiers aux Babis en leur disant de sortir. Le soir du 29, le Prince envoya A Mirza Ahmed Khan Fath Oul Moulk, qui était Kargouzar au Consulat de Russie. On conduisit à Mirza Ali Khan a Bagh en lui donnant toutes les assurances du monde. Le Prince ordonna alors que, pour certaines raisons, on le conduisit à l'Abdar Khané. On y conduisit aussi A Mirza Mohammed Djévad.

Nedjefi comprit que le lendemain les Babis sortiraient libres de prison et qu'il perdait ainsi une occasion superbe. Il fabriqua un télégramme prétendu émanant de l'Atabek dans les termes suivants : « Oh ! Houdjet oul Islam, A Nedjef. Au sujet des actes de ces gens, vous êtes tout puissant ! d'après les Lois du Chériat auquel il faut obéir : Donc agissez comme vous l'entendez. « Des copies de cette pièce fausse furent répandues dans les bazars et les Mosquées, poussant la population à une exaspération formidable.

On fit dire alors : « Agha Nadjefi donne l'ordre d'aller au Consulat de Russie de le détruire et de tuer les Babis ! » Le Vendredi premier Rebi El Ewell, durant la nuit, les hommes vinrent entourer le Consulat. Baranoski était allé se promener. Quand il revint il vit que les hommes se dirigeaient par petits groupes vers le Consulat. On l'insultait sur son passage et la foule augmentait constamment.

Il voulut aller trouver le Prince.

Fath Oul Moulk dit ! Après que Mirza Ali Khan et Mohammed Djévad furent conduits à l'Abdarkhané, j'allais chez moi pour me reposer. Je vis un djéلودar qui vint en toute hâte me dire Venez ! Le Prince vous demande ! Pendant que je m'habillais, je vis venir un second courrier puis un troisième.

Je montais à cheval et me rendis au galop chez le Prince. Je vis Baranoski et Behram Mirza et le Prince, tous extrêmement troublés, et Baranoski dit ! « Si je dois être tué, il faut que cela soit au Consulat ! »

A ce moment arriva l'eunuque Hadji Abdoulla Kham, qui dit ! « La foule est si dense que je n'ai pu arriver jusqu'à A Nedjefi, mais enfin, avec mille peines, je suis arrivé jusqu'à lui, et je l'ai forcé à monter sur un âne pour disperser la foule.

Le Prince avait écrit à Nedjefi : « Si ce feu que tu as allumé l'a été par toi, tu dois l'éteindre, toi-même. Si ce n'est pas toi qui l'as allumé, il faut à toute force que tu disperses ces gens-là et les éloignes du Consulat. »

Et l'on annonçait que la foule ne cessait d'augmenter sans cesse autour du Consulat. Le Prince dit à Fath oul Moulk, toi et Behram Mirza avec Baranoski allez dans ma voiture. Dirigez-vous sur le Consulat. Fath el Moulk dit : « Je pense que, si A Nadjefi monte à cheval et vient à la porte de la maison Consulaire, on pourrait s'imaginer qu'il vient pour détruire l'immeuble et tuer les Babis. Il aurait beau dire : je suis venu pour autre chose, personne ne l'écouterai. C'est pourquoi je conseille à Baranoski de rester là jusqu'à ce que j'aie reconduit Nadjefi. Alors je viendrai le prendre. »

Bref, je conduisis Nedjefi près des bains du Prince, qui sont proche du Consulat. Je le gardais là et j'envoyais prévenir le peuple que Agha est ici, venez écouter ce qu'il ordonne. Peu à peu, ils s'éloignèrent du Consulat et lui disait doucement Allez à vos affaires ! Pendant que je disai. Demain, ô peuple, venez à la Mosquée. Peu à peu la foule se dispersa. Fathi el Moulk avec Ekber Mirza prit Baranoski et le conduisit au Consulat, mais le Prince recommanda vivement d'expulser les Babis du Consulat. Nous arrivâmes au Consulat à quatre heures de la nuit. On insista auprès des Babis pour qu'ils sortissent, mais ils résistèrent disant : On n'en a pas fini avec nous ! Ils eurent beau vouloir rester, cela leur fut impossible. Ils furent obligés de partir à deux ou trois ensemble. Comme la foule ne s'était pas encore entièrement dispersée, et que la plupart des ennemis étaient cachés, la première fois, A Seyyed Aboul Cassem avec son fils et Mirza Mohammed Khan tchapar sortirent. On les arrêta et on leur fit subir le martyr à coups de bâtons, de couteaux, de chaînes de fer. On les conduisit du côté de la maison de Nedjefi. A Seyyed Abd Oul Cassem périt sous les coups. Quelqu'un dit : « J'arrivai près de lui au

moment de sa mort. Je lui envoyai un coup de pied dans le ventre et je le tuais.

Les deux autres furent amenés auprès de Roukn el Moulk Naieb El Houkoumé. Celui-ci les renvoya indemnes.

Ensuite A Chéikh Mohammed Ali et A Seyyed Mustapha et A Mirza Abdoul Houcein, et A Seyyed Djellal Deh Kourdi, et trois Nedjefs Abadis sortirent du Consulat. On les prit aussitôt. Tout en les frappant on les conduisit à la maison de Cheikh Mourteza Rizi, et de là chez Mirza Mohammed Ali Kelbassi. A Seyyed Moustapha, en cours de route leur échappa. Jusqu'à Vendredi soir, les Babis sortirent ainsi par petits groupes. On les regardait beaucoup et ils étaient tellement blessés qu'ils semblaient prêts à mourir.

Le lendemain soir, Mirza Mchammed Ali, les envoya auprès de Roukn El Moulk. Celui-ci les garda quelques jours pour les protéger contre toute attaque, puis les relâcha un par un.

Les Nedjef Abadis furent tourmentés eux aussi. Le lendemain matin, qui était Vendredi, suivant la promesse de A Nedjefi, la foule se rassembla à la Mosquée Chah. A la fin de cette nuit, les Nadjefs Abadis sortirent tous ensemble du Consulat et, comme ils étaient nombreux, on n'osa pas y toucher. Quand cette nouvelle parvint à Nadjef Abad, il y éclata des troubles graves et la plupart des sectaires furent expulsés de la ville.

Bref, tous les Babis furent sortis par ruse ou par force du Consulat de Russie. Il n'y resta plus que le Prince Ghoulam Houcein Mirza et Mirza Bagher Khan, et Khan Baba Khan Abadéjh. Ceux-ci, la nuit suivante avec un certain nombre de Cosaques sortirent sains et saufs.

L'incident du Consulat ainsi terminé, la populace commença de l'agitation autour des maisons des religionnaires. Les enfants, les femmes étaient dans un trouble profond et une inquiétude terrible. Enfin le 6 Rebi et Ewell, Hadji Hadi et Hadji Houcein qui étaient négociants notables furent arrêtés et conduits à la maison de A Nedjefi. Celui-ci les renvoya à Hadji Mirza Aboul Cassem Zendjani. Celui-ci leur devait 1.000 tomans qu'ils lui réclamaient précisément à cette époque. Hadji Aboul Casse, sous prétexte de religion et pour profiter de l'occasion, ceignit ses reins pour le service de la Loi religieuse. On se précipita sur les deux frères. Jamais on ne tua personne de façon aussi ignominieuse.

Seyyed Bagher Talebe, sur l'ordre de A Mounir fils de A Djémal Bouroudjerdji si connu poursuivit les Babis. Enfin, on vint

prévenir A Nadjefi et le Gouvernement des exactions de ce Talébé. Le Prince et Roukn el Mouk envoyèrent Mirza Fath Ali Khan pour les délivrer des mains des hommes qui les tourmentaient. Seyyed Houcein, musulman aidé d'un groupe de va-nu-pieds fit sortir les deux frères de prison et les martyrisa de telle sorte que même leurs ennemis en pleuraient. On les mit en morceaux dans le caravansérail des Yezdis, à coups de bâtons, de pierres et de couteaux !

On leur attacha une corde aux pieds et Hadji Hadi fut conduit au Meidan Chah et brûlé, Hadji Houcein subit le même sort au Meidan Kouhné.

La ville était dans un trouble profond, l'inquiétude qui y régnait était générale.



YEZD

Le récit que je possède, en Persan, des événements de Yezd est trop long pour pouvoir être incorporé à ce bref aperçu.

SUPPLIQUE DES HABITANTS DE YEZD

présentée à S. M. le Chah le 6 novembre 1903 par l'intermédiaire
de S. A. EINE ED DOWLE

Après l'affirmation de l'Unité de Dieu et les louanges et les bénédictions sur le Sceau des Prophètes et les Imams Directeurs, et nos plus vifs et sincères remerciements à S. M. le Chah, nous faisons valoir cette supplique sur le seuil de son palais.

Après l'arrivée de l'Imam Djoum'éh, sur la sentence rendue par tous les oulémas, la populace se lança contre les malheureux Bâbis et ne s'occupait plus qu'à tuer et incendier.

Durant un mois, dans la ville et les environs, le meurtre, l'incendie, le pillage, enfin tous les tourments que l'on peut énumérer firent rage ; tant qu'enfin le Gouvernement de la ville, conformément aux ordres de la Cour, expulsa un certain nombre d'Oulémas.

Les troubles cessèrent alors pour quelques jours, mais recommencèrent bientôt.

Certains Mollahs excitaient les hommes aux désordres, à la guerre civile, et se mirent à maudire, tant dans la rue que du haut de la chaire, les malheureux Bâbis qu'ils voulaient ainsi faire tous massacrer. Ils voulaient anéantir toute trace du bâbisme ! Quelques femmes avisées de ce qui se préparait furent plongées dans le désespoir et la désolation : elles ne savaient à quel parti s'arrêter. Tantôt elles voulaient fuir à Téhéran, tantôt se réfugier à Echq Abad.

Moi, qui suis aussi désespérée, l'on me dit : Patientez ! Il se peut que Sa Majesté trouve nécessaires quelques jours de troubles et d'horreurs. Ce temps écoulé, elle rétablira la paix. Nous, d'autre part, nous avons reçu de notre chef l'ordre de nous résigner et d'opposer la douceur à la violence. Donc, attendons, espérons, voyons ce que Dieu décidera pour nous !

Les femmes disent : « Nous avons la patience à la Volonté de Dieu, et nous le remercions de tout ce qu'il nous envoie. Mais nous sommes dans l'obligation de conserver notre honneur et celui de nos enfants. Nous avons vu de nos yeux des femmes traînées hors de leurs maisons : on les coupa en deux. D'autres furent brûlées vives, d'autres précipitées du haut des terrasses, d'autres jetées dans des bassins où elles se noyèrent ; leurs maris furent coupés en morceaux, d'autres brûlés vifs,

d'autres brûlés après avoir subi la mort dans des tourments affreux : on vola à leurs enfants leur part d'héritage, afin d'illuminer les rues le soir et de donner des festins aux passants. Ils agirent, ces hommes, avec une telle impudeur que je n'ose m'appesantir sur ces horreurs ! »

« Par exemple, une des femmes que l'on tuait eut beau supplier qu'on ne lui enlevât pas son Tchadour, qu'on ne la dépouillât pas de ses vêtements : ses prières ne faisaient qu'exciter ses bourreaux davantage. On lui criait : « Que veux-tu qu'une morte fasse de son tchadour ? Elle demanda de l'eau, on lui refusa. »

« Ils ne se contentèrent pas de cela ! Les maisons, les ateliers Bâbis furent incendiés ; on versait du pétrole sur nos arbres et l'on y mettait le feu. »

« Tout ce que nous avons, tous nos vêtements, on nous les a volés ! Les femmes musulmanes s'en revêtent et nous, nous allons nues et stupéfaites ! »

« Et voilà que l'on veut massacrer de nouveau nos femmes et nos enfants ! Et l'on dit, tout ce que nous faisons, nous le faisons sur l'ordre de Agha Seyyed Kazem. »

« Donc, dans de telles circonstances, sommes-nous ou non dans l'obligation de défendre notre honneur, nos biens, nos vies ? »

« Est-ce que nous croyons à autre chose qu'à Dieu et au Prophète ? Non ! J'en jure par Dieu ! Nous sommes allées vers la Vérité alors que nos adversaires sont restés dans l'obscurité de la valeur des termes qu'ils emploient ! S'il est obligatoire de nous tuer, de nous brûler, qu'on le fasse sur l'ordre du Chah ! »

Vraiment je ne sus que répondre et je dis : « Notre Maître a ordonné : Si les ennemis agissent envers vous comme des ennemis, patientez et plaignez vous à votre Roi ! Car les Rois sont ceux qui écoutent les plaintes des pauvres et des opprimés. Et maintenant, moi, misérable, dépourvue de tout, j'implore Votre Majesté. Notre devoir est d'obéir à tout ce que Votre Majesté ordonnera. Mes malheureux coreligionnaires n'ont pas le moindre désir de revanche ou de vengeance. Ils veulent simplement pouvoir vivre tranquilles dans leurs maisons sans que rien vienne les troubler. Ils ne peuvent, hélas ! à cause de leurs enfants, s'expatrier.

Le salut soit sur Votre Majesté, ainsi que la miséricorde de Dieu !

TÉHERAN (1)

(1) Ce récit est celui d'un témoin oculaire.

UN ÉPISODE DU MASSACRE DES BABIS A TÉHÉРАН EN OCTOBRE 1852 (1)

Oh Djelal-ed-Doulé !... Je vous écris ce bref résumé afin d'aider le jugement des hommes.

Les Bâbis sont une troupe de gens qui ont jeté au vent le « Chériat » (2) arabe, et le faix si lourd des dires de Imam Ali en Naghi (3) et se sont mis sous l'autorité de Cheik Ahmed Abçahi (4). Ils ont coupé les liens qui les retenaient et se sont délivrés du poids de la religion chiïte, qui, en vérité, est insupportable. Mais par ânerie, par stupidité, ils se sont mis sous le joug des opinions grossières de Seyyed Bab, qui a les mêmes idées. Les Persans les nomment des Babis; on les considère comme des renégats et on les maudit.

Ils ont été en discussion avec les Kadjars et aussi avec les Oulémas fanatiques.

Durant ces deux dernières années, deux ou trois d'entre eux ont tiré sur Nasser-ed-Dinne-Chah, mais le manquèrent; ils se jetèrent ainsi, d'eux-mêmes, dans les tourments et les périls.

Bref, durant mon voyage précédent, je résidais à Téhéran lorsque l'on arrêta quatre cents d'entre eux. On pratiqua dans la chair du corps de leurs chefs des trous avec la pointe d'un poignard, et dans ces trous on ficha des bougies de cire. On les fit asseoir, nus, à l'envers, sur des ânes et, accompagnés de musiciens, de chanteurs, et de danseurs, on les fit circuler dans toutes les rues de la ville. Quiconque les recontrait leur jetait des pierres ou les frappait de bâtons, de massues ou de couteaux, on les frappait aussi à grands coups de fouet. En fin

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *Sourei se Tougra Mektoub-i est ki Chahzade Kemal-ed-Dine Hindoustani, der Djevab Djelal-ed-Doule, Irani; Merkoum Dacht.*

Trois lettres écrites par le Prince Kemal-ed-Dine, Hindou à Djelal-ed-Doule, Persan.

Manuscrit de ma bibliothèque, 245 pages à 19 lignes à la page et environ 10 mots par ligne.

L'extrait que nous en donnons ici commence à la 14^e ligne de la page 16. du manuscrit.

(2) Loi religieuse persane.

(3) Iman.

(4) Voir mon essai sur le Cheikhisme.

de compte, on les mit en pièces, après leur avoir fait subir les plus outrageantes tortures.

Le Sadr A'Azam du Gouvernement de la Perse considérant que dans le pays, et particulièrement à Téhéran, les familles alliées aux Babis ou amies avec eux étaient en fort grand nombre, s'avisa d'un stratagème.

Il prit trois cents Bâbis et les confia aux divers classes de la société. C'est-à-dire qu'aux Mirzas (Lettrés), aux Moustofis (Comptables), aux secrétaires, il remit dix d'entre les prisonniers ; dix autres furent livrés aux boulangers et aux menuisiers, dix encore aux cordonniers, aux libraires, aux selliers, dix, aux derviches, aux qalenters (1) aux Mollahs (2), et ainsi de suite à chaque classe de la nation, afin que tout le monde fût complice dans l'effusion du sang des « Bâbis » et que par la suite personne ne pût se vanter d'être indemne du meurtre.

J'étais dans un angle du Meïdan Chah de Téhéran et je pus constater à quel degré se montaient la cruauté, la barbarie, la violence des Persans, leur ardeur à verser le sang de leurs frères.

La cruauté, la bassesse de chaque classe sociale du pays éclataient chez les Qalenters sans honte, les Derviches ignominieux qui, à ces dix malheureux, qui leur avaient été livrés, poings liés, les pieds et la tête nus, la face et la barbe souillés de boue, les vêtements en loques, le visage plein de sang, de boue et de crachats avaient été conduits par la rue Chems-el-Imaré au Meïdan Chah. Chancelants, haves, couverts de blessures à la face et au crâne, que tout homme cruel, sans peur, affamé de sang et féroce fut ému à leur vue. Stupéfaits et stupéfiés, ils regardaient autour d'eux, les lèvres fermées par la brûlure (impuissants à parler).

Quand je prêtai l'oreille, j'entendis qu'ils balbutiaient : « O homme, quelle est notre faute ? Quel péché avons-nous commis ? Les biens de qui avons-nous dévorés ? Le sang de qui avons-nous versé ? Vous autres, vous avez cru en Mohammed l'arabe, nous a Mirza Ali Mohammed Chirazé. Tout ce que celui-ci a dit nous l'avons répété. Si l'un a apporté le Coran, l'autre a apporté le Béyan. Si les versets écrits par Mohammed dans sa langue sont des miracles, sont aussi des miracles ceux en arabe et en persan que le Bâb a apportés. Tout ce que les

(1) Sorte de moines mendiants.

(2) Prêtres.

Juifs, les Chrétiens et les Musulmans disent, nous aussi nous le disons. Ou tout est vrai et sincère, et alors nous aussi nous disons la vérité et parlons sincèrement, ou toute religion est vaine et mensongère, alors aussi nous sommes vains et menteurs.

Bref, dans ce désordre, dans ces superstitions, dans ces disputes, dans ces calomnies qui éclataient au milieu des derviches sans pudeur et des voyous aux mœurs ignobles, personne ne donnait l'oreille aux supplications des Bâbis. On les avait mis au milieu de la place et on les entourait de haches de tous côtés. Ces malheureux dansaient et disaient : « Il n'y a pas d'autre Dieu que lui ». et chacun était en face d'une hache de derviche.

Quand la prière fut finie, tout d'un coup ces haches furent portées contre leur foule. Les hommes regardant de tous côtés les applaudissements, des femmes criant « aférin » (1), hurlant « de chabach » (2). Et ces attitudes sauvages et ces actes ignobles les louaient et en multipliaient les éloges. Ces éloges, ces louanges excitèrent étrangement ces faux derviches au point que chaque cercle répétait le cri plus haut et frappait plus violemment leurs haches sur la tête et le crâne de ces malheureux, tant, qu'enfin la vie de ces misérables leur fut enlevée.

Moi, je contemplais ces cervelles éparses, ces têtes, ces faces en morceaux pleins de sang répandu à terre et qui avait éclaboussé les suaires blancs des derviches et les avait teints en rouge, transformèrent mon état d'âme et me remplirent de tristesse.

Oh Djelal-ed-Doulé, ces actes abominables des derviches dans ce jour influencèrent tellement mon être moral que le sort de ces malheureux aux mains liées, les pleurs, les gémissements, les cris de détresse, leur misère ne s'effaceront plus de mon esprit et l'image en subsistera toujours devant mes yeux.

Après que ces orphelins eussent été tués d'une façon aussi abjecte, on n'abandonna pas l'idée de massacrer le restant des Babis pour le divertissement des spectateurs. On versa des bidons de pétrole sur les débris épars et l'on y mit le feu. Il ne me restait plus le loisir de contempler le spectacle des comptables bourreaux, ni le courage de regarder la boucherie et

(1) Bravo !

(2) Approbations.

l'effusion du sang par les secrétaires, ou des autres classes sociales de Téhéran.

Dans ce tourbillon, je songeais à rentrer chez moi. Je traversais les rangs massés de la foule, je me hâtais le plus vite possible vers ma demeure.

Soudain, dans l'avenue Chems Oul Imaré, je me heurtai à un trouble étrange et à un tumultueux rassemblement qui barrait la route. Du milieu de ce désordre, un cri s'éleva exprimant l'impuissance totale et la supplication ? On disait : « O hommes, je confesse qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, je confesse que Mohammed est le Prophète de Dieu, je confesse que Ali est son Vali ! Par Dieu, je le jure, je ne suis pas Bâbi ! Pour l'amour de Dieu, ne me tuez pas. »

Dans la foule je vis un jeune homme de vingt-huit ou trente ans dont le chapeau était tombé, dont les pieds étaient liés par une corde avec rapidité et en hâte, on l'avait ignominieusement jeté sur le sol. On semblait vouloir le porter au Meïdan Chah pour le massacrer sur la route de Dieu.

Une troupe de femmes et d'hommes s'y opposaient et voulaient le tuer dans l'avenue même. Au milieu de ces groupes s'élevait un tumulte et des cris. Quand j'arrivais, un prêtre (Mollah), relieur, voulait remplir avec son couteau de relieur l'office de bourreau. Je tendis le bras et saisis le couteau afin de l'empêcher de frapper et le mettre dans l'impossibilité de tuer le malheureux. Dans les efforts contrariés du Mollah et les miens, dans cet affreux tumulte, le couteau me blessa cruellement à la main. Dans ce trouble, le Mollah se précipita vers moi en criant : « Arrêtez l'autre aussi. »

La crainte, la peur se saisirent de moi et je craignais tout de cette émeute et de ce brouhaha.

Pour faire panser ma main, je me rendis à la maison de Mirza Mohammed, le chirurgien.

On m'ouvrit la porte et je me précipitais à l'intérieur de la maison.

Quand le chirurgien me vit dans cet état, il accourut vers moi et prépara immédiatement ses instruments. Il lava ma main et y mit une compresse.

Je lui racontai ce qui m'était arrivé. Il en fut véritablement ému et dit : « Ce jeune homme dont tu parles, je l'ai vu à tel endroit et je le connais. C'est un lettré très instruit. Il était toujours avec les étudiants de la place Tchah et discutait beaucoup avec eux. Moi je lui conseillais de se mêler du Clergé

et des Mollahs « car ils s'uniront pour te voler ta fortune et s'ils te sont hostiles ils boiront ton sang ». Il disait : « En Perse, les Akhouds (clergés) ont moins que des chiens, mais plus vovances qu'eux. Que ne peuvent-ils pas faire à Téhéran ? »

Je me souviens qu'aujourd'hui les Akhouds ont profité de l'occasion et ont saisi ce malheureux en l'accusant de bêtise, et j'ai le cœur plein de tristesse, car c'est un jeune homme très doué, et Dieu garde qu'il lui arrive ce que tu dis ! »

Je demandais au chirurgien quel était le nom de ce jeune homme ?

— Mirza Ali !

— Il se peut que ce ne soit pas celui dont il s'agit.

— Dieu le veuille, car ce serait une véritable catastrophe.

Après le repas, pour me délasser, je m'étendis un peu et je m'endormis. J'eus un rêve, épouvantable et je vis des scènes et des hommes horribles.

A ce moment on frappa violemment à la porte de la maison, il ne se passa pas grand temps que le chirurgien stupéfait. la face livide, l'air égaré, entra dans ma chambre à coucher.

A son aspect, je me levai tout tremblant et lui demandai : « Qu'y a-t-il ? »

Il me répondit : « Retire ta main de mon cœur, je ne suis pas en état de parler ! »

Moi, terriblement effrayé, j'insistais encore. J'étais tout défait.

Il me dit alors : « Voilà qu'on a frappé à ma porte, je suis allé, et sans ouvrir, j'ai demandé : « Que voulez-vous ? »

On répondit : le chirurgien !

Pensant que peut-être quelqu'un avait été blessé, j'ouvris ta porte. Je vis deux Seyyeds qui me demandèrent : « Où est le chirurgien ? Je demandai qu'est-ce que vous lui voulez ? »

« Quelque chose qui l'intéressera vivement et qui est du domaine de sa science. Nous lui avons apporté ceci et nous voulons le lui vendre. »

Je répondis alors : « Le chirurgien c'est moi. Qu'avez-vous, que vous vouliez me vendre ? »

L'un des deux fils de père brûlé (1) dit : « J'ai entendu dire que la graisse du cœur humain est un remède pour guérir les blessures et que le fiel est un remède merveilleux. Aussi t'avons-

(1) Peder Soukhté ; injure persane qui signifie fils de damné.

nous apporté de la graisse du cœur et le fiel de Mirza Ali le Bâbi. Combien ! l'achètes-tu ? »

Oh mon frère ! en entendant le nom de Mirza Ali ; je perdis le souffle, mes yeux s'obscurcirent, je fus pris de tremblement et je faillis m'évanouir.

Ce Seyyed bâtard sortit sa main de son châle vert et tira un mouchoir souillé de sang et l'ouvrit.

Mes yeux voyant ces taches sanglantes, je fermai la porte et je suis venu dans ta chambre.

Le chirurgien n'avait pas fini de parler qu'il se mit à trembler.

Je lui dis : « Par Dieu, c'est assez, je ne suis pas en humeur d'entendre des Roouzé Khanis (1) ! »

On ordonna de préparer le thé. On apporta de l'eau à boire.

Après quelques moments, le chirurgien annonça que le thé était servi au bord du jardin. Là l'air était meilleur pour boire le thé. Nous allâmes, mais mes yeux voyaient toutes chose comme à travers un voile de poussière, mes oreilles entendaient un bruit terrible qui s'élevait de la ville ; c'était la preuve qu'on tuait encore des Bâbis, que l'on versait leur sang.

Quand nous eûmes bu la première tasse de thé, un son effroyable frappa mes oreilles inquiètes.

Je demandai au chirurgien : « Ami, que sont ces bruits ? ces lamentations ? De qui proviennent-ils ? Faut-il encore que dans votre maison nous supportions cela ? »

Il répondit : « Dans notre voisinage vit une femme. Aujourd'hui même on a tué deux de ses fils sous l'accusation de Bâbisme ; ces deux jeunes gens étaient en relations avec son gendre qui fut aussi massacré sur le Meïdan Chah. Elle les pleure. »

Je répondis : « Les pleurs sont une conséquence naturelle de l'affliction et de la douleur. Laissons donc pleurer, les pleurs sincères ne me déplaisent pas. »

Oh Djelal-ed-Doulé ! à peine une demi-heure s'était-elle écoulée qu'éclata le bruit d'un tambour de basque, des chants, le bruit des pleurs se changea en bruit de musique. Nous ne nous attendions guère à ce que les tristesse se métamorphosent si tôt en noces et en mariage.

C'est peut-être un miracle du Bâb.

Ils rentrèrent dans la maison. Le chirurgien envoya un

(1) Discours de deuil, oraisons funèbres.

domestique vérifier ce qui se passait. D'heure en heure, de minute en minute les vivats montaient à l'excès et augmentaient ma stupéfaction. La servante tout courant, allant, venant, criant, revint et dit : « Oh chirurgien, par Dieu, Bibi Khanoum, la voisine, et des femmes sont réunies autour d'elle et la veulent étrangler. » Le chirurgien et moi, nous courûmes à la maison voisine. Dès le corridor, nous vîmes une foule considérable. D'un côté, trois ou quatre femmes ornées et toutes enduites de vesmé (1) revêtues de pantalons étroits en étoffe rose dansaient, et d'un autre côté cinq ou six en vêtements rouges, verts, jaunes, couvertes de rose et de blanc, des femmes criardes et dévergondées, des filles publiques avaient assailli la pauvre vieille Bibi Khanoum et la frappaient à coups de pieds et de poings, et d'un autre côté, sur le sol traînaient des cadavres.

Une prostituée de mauvaise apparence, nommé Kerbelayé avait entortillé le tcharquad (2) de Bibi Khanoum et aidée d'une autre prostituée la traînait si violemment que l'âme de la pauvre femme n'avait plus de souffle au moment où j'arrivais avec le chirurgien. Nous délivrâmes la pauvre vieille des griffes des prostituées. Le chirurgien l'introduisit en hâte dans son enderoum (3) et la confia à ses propres femmes.

Moi, j'allais près des musiciens et des danseuses et je leur demandais : « Pourquoi êtes-vous rassemblés ici ? »

Elles répondirent : « Oh Khan, nous sommes les voisines de cette vieille femme et aujourd'hui nous avons entendu dire que ses deux jeunes garçons et son gendre avaient été tués en l'honneur de la religion. Par fanatisme national, nous avons voulu brûler le cœur de cette vieille femme. Cette danse, cette musique, cette allégresse, ces chants, c'est pour la grandeur du chiisme. Qu'y a-t-il de meilleur que cela ? »

Je répondis : « Vous avez rempli votre devoir envers votre voisine. Ils étaient impies, qu'y a-t-il de pire que les impies ? »

Elles me dirent : « Il résulte de ta réponse que toi aussi tu es sans religion et ton bât est de travers (4). D'après le Fetva (5) de l'Iman Djoum'é, quiconque tue un Bâbi, cela vaut mieux

(1) Poudre dont se couvrent les danseuses.

(2) Vêtement de femme.

(3) Appartement des femmes.

(4) Expression persane pour dire que quelqu'un a une mauvaise réputation, est suspect.

(5) Décision religieuse.

pour lui que d'accomplir mille fois le pèlerinage ou visiter les lieux saints, ou la récompense à celui qui a terminé la copie de cent Qorans. Si tu n'étais pas arrivé et si tu ne t'étais pas porté au secours du chirurgien, Kerlelayezeineb, qui, de sa propre oreille a entendu ce hadith béni sortir de la sainte bouche de l'Iman Djoum'eh, Bibi Khanoum eût remporté sa récompense. »

« Pardonnez-moi, dis-je, si moi aussi j'avais entendu ce noble hadith (1) ou si je l'avais compris, j'eusse été votre associé dans le meurtre de Bibi Khanoum. Vous saurez que moi je ne suis pas en Islam inférieur à vous, et en piété je ne suis pas au-dessous de vous. »

« Qu'est-ce que c'est un homme qui est inférieur à une femme ? »

Oh Djelal-ed-Doulé, mon but en te racontant cette histoire n'est pas de réciter un Roouzé Khani en faveur des Bâbis, je voulais simplement pleurer sur la nation persane avide de sang.

(1) Ceci est un bel exemple de ce qu'en Perse on nomme *kalman* (disimulation). Notre auteur craignant le courroux populaire parle comme s'il était un dévot musulman et un ennemi des Bâbis.